

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article2259>

Swift : deux enquêtes valent mieux qu'une !

- Renseignement - International -



Date de mise en ligne : vendredi 7 juillet 2006

Spyworld Actu

Le Parlement de Strasbourg s'interroge sur le rôle de la Banque centrale.

L'oncle Sam en Big Brother, ça ne passe décidément pas comme une lettre à la poste européenne. Après les commissions d'enquête sur les vols secrets de la CIA mises en place parallèlement par le Conseil de l'Europe et le Parlement européen - qui vient d'ailleurs de voter pour la poursuite de ses investigations en la matière -, c'est l'affaire Swift qui secoue le landerneau communautaire.

Fin juin en effet, les médias américains révélaient que cette société basée à Bruxelles avait transmis à la CIA un certain nombre de données relatives à des transactions financières mondiales. Aux seules fins de lutte antiterroriste, fut-il précisé. Reste que la manoeuvre n'a rien pour plaire de ce côté-ci de l'Atlantique. « Après les vols secrets de la CIA et les transferts de prisonniers, nous apprenons que notre puissance alliée et amie fouille dans nos comptes bancaires ! A quand les prises de sang ? », s'est emporté le Français Jean-Marie Cavada, mercredi à Strasbourg, lors des débats parlementaires.

En jeu, le vote sur deux propositions de résolution. La première, portée par le Parti populaire européen arguait de l'insuffisance du droit communautaire en matière de protection des données bancaires, pour laisser le « bébé Swift » dans le berceau belge et ne pas demander de commission d'enquête européenne, laquelle aurait eu des relents d'antiaméricanisme primaire, selon les membres les plus virulents du groupe.

La seconde proposition, qui émanait des socialistes, des libéraux, des Verts et des communistes, réclamait - en plus de l'enquête menée en Belgique -, une investigation communautaire qui éclaire notamment le rôle de la Banque centrale européenne, puisque celle-ci semble bien avoir été au courant de ces transferts abusifs de données.

Voix modérée

C'est la seconde résolution qui a été adoptée jeudi, ce qui ne chagrine pas vraiment les membres belges du PPE, parmi lesquels Mathieu Grosch et Marianne Thyssen qui s'est abstenue lors du vote. « Je suis heureuse qu'une enquête ait été lancée en Belgique mais elle ne me semble pas satisfaisante dans l'état actuel des choses, confie-t-elle. Par contre lancer l'artillerie communautaire me semble exagéré... » Pour elle, comme pour Grosch, il est parfois difficile de faire entendre une voix modérée sur la question des relations transatlantiques au sein du PPE. « Il me semble que l'objectivité permet de rester bons amis et qu'on a le droit de s'informer, dit-elle. Les Américains agissent sans doute aux seules fins de lutter contre le terrorisme, mais si on ne défend pas les droits de l'homme en Europe, où le fera-t-on ? » Même son de cloche chez son collègue germanophone, pour qui c'est une bonne chose qu'on se préoccupe de ces questions au niveau communautaire. « L'affaire est localisée en Belgique mais elle aurait pu l'être ailleurs. »

Post-scriptum :

<http://www.lalibre.be/article.phtml...>